

La prison tourne en rond

BAYONNE Pas assez de moyens, trop de détenus... Une Villa Chagrin assiégée

BENOÎT MARTIN
bayonne@sudouest.fr

Combien y a-t-il de détenus à la maison d'arrêt de Bayonne ? Des travaux de rénovation sont-ils envisagés dans les prochains mois ? Le nombre de surveillants va-t-il augmenter, suite à la hausse de 4,3 % du budget de la Justice pour 2013 ? Quelles réponses concrètes pourraient être apportées aux conditions d'incarcération souvent dénoncées comme étant insalubres, dans un établissement mis en service en 1891 ?

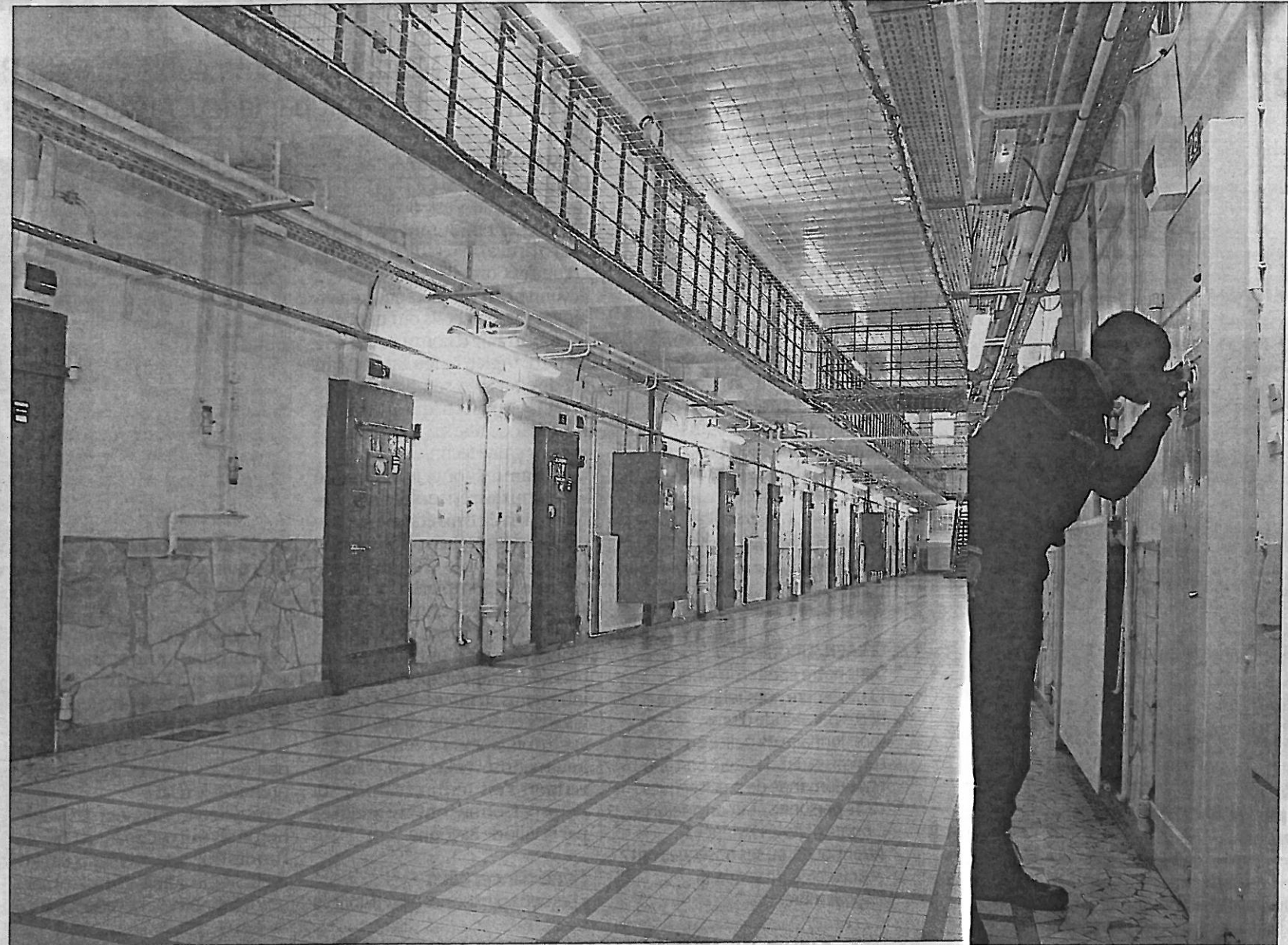
Des questions simples auxquelles l'administration pénitentiaire n'apporte pas de réponses. Le ministère de la Justice a pris six semaines pour mettre son veto. Pas question d'interviewer Guy Breuvart, le directeur de la prison, qui, personnellement, n'y voyait pas d'inconvénients. En France, gouvernement de droite ou de gauche, la prison reste un sujet sensible, opaque.

Pic de surpopulation

En 2011, l'effectif moyen de la maison d'arrêt de Bayonne atteint 105 détenus, pour 71 places, avec des pointes à 135. « 135 ? On est même plus haut », assure Eddy Fehr, surveillant pénitentiaire depuis vingt-deux ans dont neuf à Bayonne. Un « plus haut » qui signifie que, régulièrement, la maison d'arrêt atteint un taux d'occupation de 200 %.

« La nuit, des rats gros comme le bras vous passent entre les jambes »

Ici comme ailleurs, on est bien loin du principe d'encellulement individuel visé par la loi depuis 1875. En novembre 2009, une nouvelle loi



À la maison d'arrêt, « Il faut moins toujours plus d'économies, au mépris de la sécurité, selon la CGT.

PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

pénitentiaire réaffirme le principe d'un détenu par cellule, mais son dernier article autorise un moratoire sur ce principe, jusqu'en 2014, dans les maisons d'arrêt. Cette surpopulation met aussi à mal la séparation théorique des condamnés et des prévenus en attente de jugement. « À Bayonne, la direction fait le maximum pour les séparer », précise Eddy Fehr. Ce qui sous-entend qu'elle est loin d'y arriver.

« Elle devrait être rasée »

Surpopulation, mélange des genres et aussi insalubrité. « Gale, tuberculose, saleté, cellules exiguës de 9 mètres carrés pour deux ou

trois détenus... Toute prison devrait être un lieu de dignité, pas d'inhumanité. La Villa Chagrin devrait être rasée », soutient Isabelle Duguet, présidente de la section bayonnaise du Syndicat des avocats de France.

« La maison d'arrêt ne sera jamais rasée, assure Eddy Fehr. Pour un établissement centenaire, elle est plutôt nickel ». « La gale, vous l'avez aussi à l'extérieur. En milieu fermé, c'est difficile à éviter, explique Jo Semenzato, surveillante pénitentiaire en poste à Bayonne depuis trois ans, après vingt ans passés à Pau. Mais c'est vrai qu'il faut avoir le cœur bien accroché quand des rats gros comme le bras

vous passent entre les jambes, la nuit ». D'autant que la construction de nouvelles prisons est loin d'être la panacée. « Les établissements neufs sont des lieux oppressants et déshumanisés. C'est là qu'on compte le plus de suicides, comme à Mont-de-Marsan », explique Gérard Fort, ancien bâtonnier du barreau de Bayonne.

Ni dialogue, ni solidarité

Eddy Fehr, surveillant et délégué CGT, semble donner raison à l'avocat averti : « À Bayonne, c'est une prison de Schtroumpfs, une petite taule sans trop de problèmes. Même si on lutte contre lui, le trafic de haschich et de téléphone

portable existera toujours. Ce qui malheureux, c'est le manque de dialogue avec la direction, l'absence de solidarité entre les syndicats et entre personnels. » « Sans oublier les réductions d'effectifs et les non-remplacements. Il faut faire des économies au mépris de la sécurité », souligne Jo Semenzato, trente-deux ans de métier.

À Bayonne comme ailleurs, la prison craque. Équipement, personnel... Du coup, « se soigner, apprendre, modifier en profondeur son comportement sont des faits minoritaires en prison », regrette le contrôleur général des lieux de privation de liberté, dans un rapport, publié en mai dernier. « La

REPÈRES

9

En mètres carrés, la dimension des cellules de deux et trois lits à la prison de Bayonne.

110

Sur les six premiers mois de 2012, c'est l'effectif moyen de la maison d'arrêt qui compte 71 places théoriques.

200

En pourcentage, le taux de surpopulation atteint périodiquement par la maison d'arrêt.

1891

La date de mise en service de la prison de Bayonne, appelée aussi Villa Chagrin.

25 000

En euros, c'est le montant de l'indemnisation que demande un ancien détenu de Bayonne à l'État pour conditions d'incarcération inhumaines.

prison devrait demeurer l'exception, l'ultime sanction car c'est l'école du crime qui favorise la récidive », affirme Teddy Vermote de l'Union des jeunes avocats.

Semi-liberté, bracelet électronique, suivi d'insertion et de probation... Il existe de nombreuses alternatives à l'enfermement. Un aménagement des peines qui, avec la personnalisation des sanctions, est prôné par une circulaire du 19 septembre de la ministre de la Justice, Christiane Taubira. Pour la Conférence des avocats bayonnais, « seule une nouvelle politique pénitentiaire peut changer les choses », peut éviter à la prison de continuer à tourner en rond.